

# L'appel des parlementaires

## La France doit porter la voix des chrétiens d'Orient

« Le cri d'alarme des chrétiens d'Orient n'a jamais été aussi fort. Les persécutions et les attentats dont ils sont victimes les poussent plus que jamais à l'exode. Le risque de disparition des communautés chrétiennes du Moyen-Orient est donc réel.

Nous ne pouvons rester inertes ni indifférents devant une telle perspective. Nous devons agir à la fois à très court terme et pour assurer dans la durée la sécurité des chrétiens d'Orient. À l'approche des fêtes de Noël, le risque de voir les chrétiens d'Orient devenir la cible d'attaques terroristes est élevé. En s'en prenant à des symboles, le terroriste sait qu'il assure à son acte la diffusion médiatique maximale. Cela s'est tristement vérifié lors de la fête de la Toussaint qui a vu la cathédrale de Bagdad être la cible d'une attaque sanglante qui a fait 58 morts et 67 blessés, parmi lesquels de nombreux enfants.

Pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise, nous demandons au ministre des Affaires étrangères d'intervenir auprès des autorités des pays du Moyen Orient concernés, pour leur demander de prendre des mesures de sécurité toutes particulières autour

des lieux fréquentés par les chrétiens pendant la période de Noël, afin que ce jour de fête ne devienne pas un nouveau jour de deuil.

Nous rappelons qu'il est dans la tradition diplomatique de la France de porter la voix des chrétiens d'Orient. La France, en raison de sa politique étrangère équilibrée, dispose d'une grande crédibilité dans cette région du monde et elle peut jouer un rôle majeur en faveur de la protection des minorités chrétiennes d'Orient. Elle peut et doit peser de toute son influence pour demander aux pays concernés d'être les garants du libre exercice du culte sur leur territoire et les protecteurs, face au sectarisme fanatique, des minorités religieuses menacées de disparition. En Irak, elle doit user vis-à-vis des autorités de la capacité d'influence que lui confère l'aide apportée à la formation des forces de sécurité.

Depuis 2007, la France a accueilli 1 300 chrétiens qui ont fui l'Irak. Cet accueil est nécessaire et il honore notre pays. Mais il est sans effet sur le processus d'épuration qui vise aujourd'hui les chrétiens d'Orient. Si rien n'est fait pour garantir sur place leur sécurité, leur exode risque de s'accélérer de manière dramatique.

Nous savons que le contexte politique et culturel de la région rend difficiles des solutions immédiates. Mais nous demandons au gouvernement, au-delà des mesures d'urgence que nous préconisons, d'agir avec détermination et fermeté auprès des instances internationales pour faire de la protection des minorités religieuses une priorité. La France doit user de son influence pour que les pays dont la

législation est inspirée de la charia reconnaissent le droit de chaque personne humaine à exercer sa liberté de conscience.

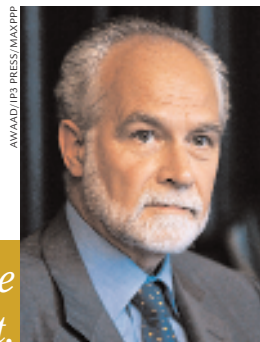
Il est important, enfin, que notre pays, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, prenne l'initiative d'un projet de résolution qui aille au-delà de la déclaration un peu pâle qui a été adoptée après l'attentat de la Toussaint à Bagdad, même s'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Il est essentiel que le Conseil de sécurité réaffirme solennellement le droit de toutes les minorités à pratiquer librement et en sécurité

leur religion. Les chrétiens d'Orient ne doivent plus être forcés de choisir entre la conversion, la mort et l'exil.

Dans une région aussi sensible que le Proche et le Moyen-Orient, personne n'a intérêt à voir disparaître les minorités religieuses, car elles sont des éléments irremplaçables d'équilibre social et des vecteurs de paix permanents. Œuvrer pour le maintien de leur présence,

c'est œuvrer pour la paix. Notre diplomatie doit donc s'engager résolument en faveur de ce combat pour la liberté de conscience. En agissant ainsi, elle œuvrera efficacement en faveur de la paix dans tout le Moyen-Orient. À l'inverse, l'absence de

réaction diplomatique suffisamment forte de la part de la France serait immanquablement interprétée comme un encouragement au départ par des communautés qui sont aujourd'hui menacées d'élimination. »



AVANAD/IPS PRESS/MAXIPR

*À l'initiative de  
Dominique Souchet,  
député de Vendée,  
85 élus appellent à soutenir  
les chrétiens persécutés.*

*Par Dominique Souchet, Jean-Christophe Baguet, Brigitte Barèges, Christophe Béchu, Michel Bécot, Marc Bernier, Véronique Besse, Roland Blum, Jean-Marie Bockel, Claude Bodin, Bruno Bourg-Broc, Valérie Boyer, Françoise Branget, Patrice Calmèjane, Bernard Carayon, Jérôme Chartier, Jean-François Chossy, Dino Cinieri, Charles de Courson, Alain Cousin, Michel Dantin, Philippe Darniche, Olivier Dassault, Bernard Debré, Jean-Pierre Decool, Robert Del Picchia, Nicolas Dhuicq, Jean Dionis du Séjour, David Douillet, Bernadette Dupont, Jean-Michel Ferrand, André Flajolet, Marie-Louise Fort, Jean-Paul Garraud, Joëlle Garriaud-Maylam, Jean-Claude Gaudin, Gisèle Gautier, André Gerin, Franck Gilard, Philippe Gosselin, Michel Grall, Jacques Groperrin, Jean-Claude Guibal, Michel Herbillon, Marie-Thérèse Hermange, Jean-Jacques Hyst, Didier Julia, Laure de La Raudière, André Lardeux, Marc Le Fur, Gérard Longuet, Gérard Lorgeoux, Roland du Luart, Lionel Luca, Hervé Mariton, Muriel Marland-Militello, Patrice Martin-Lalande, Christian Ménard, Philippe Meunier, Damien Meslot, Hervé Morin, Catherine Morin-Desailly, Alain Moyné-Bressand, Jacques Myard, Jean-Marc Nesme, Françoise de Panafieu, Yanick Paternotte, Anne-Marie Payet, Nicolas Perruchot, Étienne Pinte, Axel Poniatowski, Hugues Portelli, Yves Pozzo Di Borgo, Jacques Remiller, Bruno Retailleau, Charles Revet, Arnaud Robinet, Guy Teissier, Michel Terrot, Dominique Tian, Christian Vanneste, Patrice Verchère, Philippe Vigier, Philippe de Villiers, Philippe Vitel.*